



RAPPORT FINAL

Zéaglo, Beoué, Konankro

22 au 25 février 2022

SENSIBILISATION DES POPULATIONS
DE LA REGION DU CAVALLY SUR LA
STRATEGIE DE PRESERVATION, DE
REHABILITATION ET D'EXTENSION
DES FORÊTS ET LE CODE FORESTIER

© IDEF Mars 2022

IDEF, au service des communautés et de la Forêt

Cocody-les-Deux-Plateaux, quartier Djibi, Ilot N°3471, Lot N°280, 2ème étage de l'immeuble en face du Stade d'Angré, BP
518 Abidjan 27, Téléphone : 0749102193 – 0140738175, e-mail : contact@ongidef.org

Table des matières

Sigles et Abréviations.....	2
Introduction.....	0
Objectif global	1
Méthodologie	1
Activités Réalisées.....	1
Déroulé de la Mission de sensibilisation	2
Résultats	4
Livrables.....	5
Mesures pour s’adapter à la Covid-19.....	6
Conclusion	6
Annexes	0
Tableau 1: Liste des localités identifiées pour la sensibilisation	2
Tableau 2: Répartition des participants par localité.....	3
Tableau 4: Synthèse des diffusions de la campagne radio.....	4
Tableau 5: Chronogramme des activités	0
Tableau 6: Calendrier des activités dans les localités sensibilisées.....	0

AP : Aires Protégées

BNETD :

FC : Forêt Classée

IDEF : Initiatives pour le Développement communautaire et la conservation de la Forêt

MINEF : Ministère des Eaux et Forêts

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPREF : Politique de Préservation de Réhabilitation et d'Extension des Forêts

PPREF : Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts

SODEFOR : Société de Développement des Forêts

SPREF : Stratégie de Préservation de Réhabilitation et d'Extension des Forêts

Introduction

La Côte d'Ivoire a perdu près de 90% de sa superficie forestière depuis le début du 20ème siècle faisant passer sa couverture forestière de 16 millions d'hectares au début des années 60 à 3,5 millions d'hectares en 2015 (BNETD, 2015), de sorte que si rien n'est fait, l'on devrait assister à la disparition totale de la forêt ivoirienne dans moins de deux décennies.

Selon les données de l'Inventaire forestier et faunique national (MINEF, juin 2021), la superficie de la forêt en Côte d'Ivoire est de 2,97 millions d'ha, soit 9,2 % de la surface totale du territoire, dont 2 880 490 ha de forêt naturelle (8,9%), 92 340 ha de reboisement (0,3%). La superficie de forêt classée (FC) est de 558 030 ha, soit 13,3 % de la surface totale des FC. La superficie des aires protégées (AP) est de 674 500 ha, soit 32,2 % de la surface totale des AP. Et la superficie des forêts du domaine rural (DR) est de 1 740 300 ha, soit 6,7 % de la surface totale du DR. Le taux de déforestation moyen annuel depuis 1986 est de 2,8%.

Pour faire face à la dégradation alarmante des forêts, le Gouvernement ivoirien à travers le Ministère des Eaux et Forêts s'est engagé en 2013 dans le processus APV-FLEGT, a signé l'initiative cacao et forêts visant à arrêter la déforestation dans les chaînes de valeur cacao et a adopté en mai 2018, la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PPREF).

Sur la base de la nouvelle politique, le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) a défini, la même année, la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF). Cette stratégie a pour principaux objectifs (i) l'amélioration de la gouvernance forestière (ii) le renforcement de la protection des massifs forestiers résiduels, leur extension et leur gestion Durable (iii) la reconstitution des zones forestières dégradées et l'adaptation aux changements climatiques. Un nouveau code forestier, définissant le cadre législatif et réglementaire de mise en œuvre de cette politique a été adopté et promulgué en 2019.

Les innovations majeures de la SPREF sont, entre autres, la gestion différentielle basée sur la catégorisation des forêts classées (4 catégories), l'introduction du concept d'Agro-forêt et l'implication du secteur privé et des communautés dans la protection et la gestion des forêts. Elle met l'accent sur la création d'Agro-forêts, la pratique de l'agroforesterie et l'implication du secteur privé dans la gestion des forêts. Désormais, les sociétés d'exploitation forestière, les sociétés agricoles et agro-industrielles, les collectivités et les organisations de la société civile peuvent participer à la mise en œuvre de la politique forestière à travers des concessions avec l'Etat.

Le budget pour la réalisation des actions et des activités de la Stratégie qui permet d'opérationnaliser la politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts, est évaluée à titre indicatif à 616 Milliards. Il est prévu que 70% de ce budget soit mobilisé à travers des financements issus des Partenariats Public-Privé et du secteur Privé et le reste à couvrir par des ressources financières internes.

Une mise en œuvre réussie de la SPREF passe par l'essor d'une conscience citoyenne sur la préservation des forêts et l'appropriation nationale des questions liées à la forêt à travers l'exécution d'une stratégie de communication et de sensibilisation.

C'est dans ce contexte que l'association Initiatives pour le Développement communautaire et la conservation de la Forêt (IDEF) a été sélectionnée par le PNUD en tant que structure expérimentée dans la conduite d'activités d'information et de sensibilisation pour sensibiliser les populations des localités autour de la Forêt Classée de Goin-Débé précisément dans les localités de Zéaglo, Beoué et Konankro.

L'objectif global de cette sensibilisation est de faire connaître aux communautés la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts et le code forestier afin de susciter leur adhésion à la politique forestière l'Etat de Côte d'Ivoire.

Pour l'atteinte de cet objectif, IDEF a réalisé un ensemble d'activités conformément aux termes de référence de la mission qui lui a été confiée.

IDEF, au service des communautés et de la Forêt

Cocody-les-Deux-Plateaux, quartier Djibi, Ilot N°3471, Lot N°280, 2ème étage de l'immeuble en face du Stade d'Angré, BP 518 Abidjan 27, Téléphone : 0749102193 – 0140738175, e-mail : contact@ongidef.org

Objectif global

L'objectif global de cette sensibilisation était de faire connaître aux communautés la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts et le code forestier afin de susciter leur adhésion à la politique forestière de l'Etat de Côte d'Ivoire.

1. Objectifs spécifiques

- Développer et diffuser des outils d'Information, d'Education et de Communication (spots, émissions radios et sketches) pour informer et sensibiliser les populations locales sur la PPREF, le Code forestier et précisément l'aménagement des agro-forêts ;
- Organiser des réunions publiques de sensibilisation des populations riveraines et présentes dans la forêt classée de Goin-Débé ;
- Recueillir les perceptions, les avis, les suggestions et les attentes des populations locales.

Méthodologie

Cette activité a consisté en une série de préparation avec les parties prenantes, de conception et validation des supports de communication, consultation et sensibilisation de masse sur le terrain.

1. Réunion de cadrage

Plusieurs réunions de cadrage et de préparation ont eu lieu entre le MINEF, le PNUD et l'ONG IDEF (Initiatives pour le Développement communautaire et la conservation de la Forêt). Ces réunions ont permis entre autres de définir des actions clés pour une meilleure organisation de l'action de sensibilisation. De façon pratique, il a par exemple été convenu de :

- Effectuer la consultation des acteurs clés
- Effectuer une mission diagnostic avant la sensibilisation

IDEF a également proposé un planning de mise en œuvre des activités. Ce chronogramme a été actualisé et transmis au MINEF et au PNUD pour être approuvé. Ce chronogramme de travail définit les activités, les outils, les canaux, les périodes de sensibilisation dans les localités identifiées.

2. Consultation des acteurs clés du MINEF et du PNUD sur les messages et outils de communication

Une réunion technique entre le service communication du Ministère des Eaux et Forêts, le PNUD et l'ONG IDEF (Initiatives pour le Développement communautaire et la conservation de la Forêt) s'est tenue les 08 et 15 février 2022 en ligne. Cette consultation avait pour objectif de faciliter la formulation des messages et le choix des supports de communication adaptés aux cibles de la sensibilisation dans les localités identifiées. Il est ressorti des échanges que IDEF :

- Élabore et adapte des messages spécifiques pour chaque cible ;
- Prendre en compte le genre dans l'élaboration des messages ;
- Elaborer les messages autour de la SPREF, le code forestier et les agro forêts ;
- Etendre les messages à toutes les cultures (généralisation des messages ;
- Échanger avec les parties prenantes pour identifier les langues locales clés pendant la mission préparatoire ;
- Utiliser les langues locales des localités cible pour véhiculer les messages de sensibilisation ;

Activités Réalisées

1. Mission de cadrage et d'analyse situationnelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de sensibilisation des communautés locales sur la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts et le code forestier dans les localités cibles, IDEF a effectué une mission diagnostique, du 08 au 12 février 2022, dans les localités de Zéaglo, Beoué et Konankro.

La mission avait pour objectif de consulter les parties prenantes clés au niveau local (à savoir le corps préfectoral, la chefferie, les associations de jeunes et de femmes, ...). Ainsi, au cours de la mission, les acteurs suivants ont été rencontrés :

- Le Sous-préfet de Zéaglo dont dépend aussi Béoué
- Le Sous-préfet de Zagné dont dépend Konankro
- La chefferie de Zéaglo, Béoué et Konankro
- L'alliance Wè à Zéaglo et Béoué, une association locale composée de jeunes et de femmes

La mission a également permis d'identifier la radio la voix du Cavally (radio du conseil régional) comme radio de proximité en vue de la diffusion des messages de sensibilisation.

Tableau 1: Liste des localités identifiées pour la sensibilisation

Régions	Départements	Sous-préfectures	Villages
Cavally	Guiglo	Zéaglo	Zéaglo Béoué
	Taï	Zagné	Konankro

2. Finalisation de la stratégie de communication

Le draft de la stratégie de communication de la sensibilisation a été l'objet d'amendements le 08 février 2022 à travers des reformulations de paragraphes, la réécriture de messages et à la proposition de nouveaux messages en fonctions des différentes cibles identifiées. Une dizaine de messages a été proposée. Après les observations du service communication du MINEF, la dernière version finale de la stratégie de communication a été transmise le 15 février 2022.

3. Conception et production des outils et supports de communication

Après la validation des messages clés de la stratégie de communication, il a été question d'identifier et de concevoir les outils de communication adaptés pour la sensibilisation des communautés des localités identifiées. A la suite des réunions de concertation et de validation des outils et support de communication avec le service de communication du Ministère des Eaux et Forêts, s'en ait suivi de la production de ceux-ci. Il s'agit de :

- **Une bande annonce en français**
 - Support PAD traduit en quatre (04) langues locales (Yacouba, Malinké, Guéré, Baoulé) diffusée sur la radio la voix du Cavally (radio du conseil régional) pour annoncer la mission de sensibilisation sur le terrain
- **Une fiction radiophonique support prêt à Diffuser (PAD)**
 - Le contenu portant sur la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts, le code forestier et l'agro forêt en français et traduite en 04 langues locales (Yacouba, Malinké, Guéré, Baoulé) a été diffusée la radio la voix du Cavally (radio du conseil régional).
- **100 exemplaires du nouveau code forestier, 01 banderole, 01 kakemono, 200 affiches, 200 dépliant, 300 tee-shirts,**
 - Ces supports ont servi à la sensibilisation sur le terrain et distribués aux communautés, aux services des Eaux et Forêts et aux autorités préfectorales.
- **01 pièce de théâtre conçue autour de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts, le code forestier et l'aménagement des agro forêts**
 - Cette représentation théâtrale a été faite pendant la sensibilisation dans les 3 localités dans le but de s'approprier les messages et susciter un changement de comportement chez les populations.

Déroulé de la Mission de sensibilisation

1. Sensibilisation de proximité dans les trois localités identifiées

La mission de sensibilisation a eu lieu du **mardi 22 février** au **jeudi 25 février** dans les localités de Zéaglo, Béoué et Konankro. La démarche méthodologique utilisée pour la sensibilisation s'articule autour de quatre (04) axes

principaux : (i) une cérémonie d'ouverture, (ii) la présentation de la Stratégie de Préservation de Réhabilitation d'Extension des Forêts, le code forestier et l'aménagement des agro forêts suivie d'une phase d'interaction avec les populations, (iii) la prestation d'une pièce de théâtre et (v) l'animation de focus groups.

Au total **1164 personnes** directement touchées ont pris part aux différentes séances de sensibilisation des trois localités identifiées. La répartition des participants par genre pour l'ensemble des trois localités montre un taux global de **74.8 % d'hommes** soit **871 personnes** et **25.2 % de femmes** soit **293 personnes**¹. Les hommes ont été les plus nombreux à ces activités de sensibilisation.

Tableau 2: Répartition des participants par localité

Sous-préfecture	Villages	Total Hommes	Total Femmes	Total participants par localité	Proportion d'hommes (%)	Proportion de femmes (%)
Zéaglo	Zéaglo	115	90	205	56.1	43.9
	Béoué	105	51	156	67.3	32.7
Taï	Konankro	651	152	803	81.1	18.9
Total général		871	293	1164	74.8	25.2

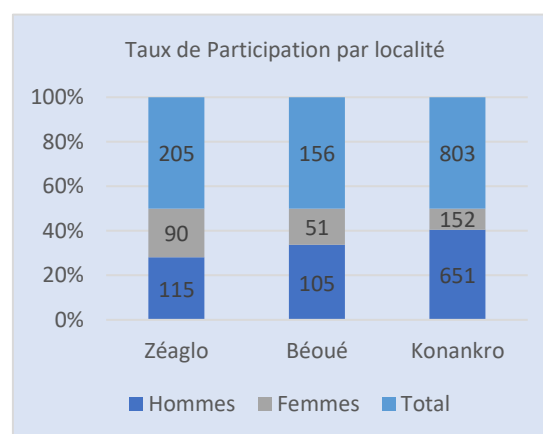
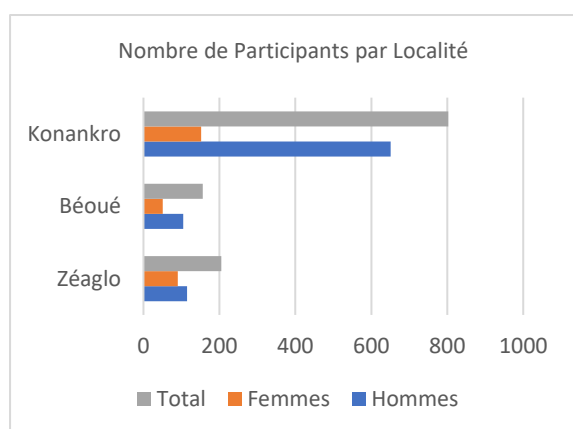


Figure 1: Analyse de la participation des Femmes et Hommes par localité

2. Focus groups

Après les **neuf (09) focus groups**, les recommandations suivantes ont été formulées par les populations :

Action de communication et sensibilisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etendre la sensibilisation aux autres localités de la région afin de toucher toute la cible 2. Mettre fin aux tracasseries des agents de l'administration forestière dans la forêt classée de Goin-Débé
Action de Foresterie	<ol style="list-style-type: none"> 3. Prendre en compte les besoins en essences d'arbres forestière des populations (arbres fruitiers) ; 4. Etendre les pépinières à tous les villages de la région 5. Interdire l'exploitation des arbres par les exploitants forestiers sans l'accord des planteurs 6. Organiser les opérations de distribution de plants en saison pluvieuse pour permettre leur mise en terre immédiate 7. Développer des techniques pour rentabiliser les plantations afin de réduire leur extension 8. Dès la fin des campagnes de sensibilisation, organiser avec promptitude des opérations de distribution de plants et de planting avec les premiers volontaires afin de susciter l'intérêt des autres 9. Aménager la forêt classée de Goin-Débé pour un mieux vivre des populations

¹ Cf. liste de présence élargée par les participants

Action Sociale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place et développer des Activités Ecoresponsable Génératrice de Revenus (AEGR) pour les femmes et les jeunes afin de réduire la pression agricole sur les forêts ; 2. Financer le développement communautaire ; 3. Apporter un appui technique (matériels, équipement, formation) et financier à la population engagée dans l'agroforesterie ; 4. Déclasser la forêt classée de Goin-Débé au profit des riverains et de ceux qui sont à l'intérieur ; 5. Permettre aux jeunes d'assurer le suivi des arbres plantés afin d'être un relai pour l'administration forestière 6. Impliquer fortement les jeunes autochtones dans le processus de reboisement
-----------------------	--

3. Sensibilisation à travers les radios locales

La fiction est diffusée en quatre (05) langues : Français, Baoulé, Guéré, Malinké et Yacouba pendant un mois entre le 25 février et le 25 mars. Avec une couverture de 30 kilomètres de rayon, l'audience théorique communiquée par la radio la voix de Cavally à l'issue de la campagne est de 300 000 auditeurs par jour. Sur cette base et surtout compte tenu des plages horaires de diffusion (heures préférentielles), du nombre de diffusion par jour (3) et de la durée de la campagne de diffusion (1 mois), la radio estime que l'audience potentielle de la campagne est de 60.000 auditeurs minimums par jour dans toute la région du Cavally. Sur cette base, on estime à 1 800 000 personnes touchée par la sensibilisation à travers la radio.

Tableau 3: Synthèse des diffusions de la campagne radio

NOM DE LA RADIO	STATUT DE LA RADIO	AUDIENCE	PERIODE DE DIFFUSION DU PROGRAMME RADIO ET SPOTS	AUDIMAT PROGRAMME RADIO ICF	SUGGESTIONS POUR LES PROGRAMMES FUTURES
Radio régionale la voix du Cavally (Guiglo)	Radio communale Fréquence : 106.4 Mhz	Théorique : 300.000 auditeurs/jour Potentielle : 60.000 pers. minimum/jour	25 février au 25 Mars 2022	65% de la population cible, soit/estimée à 1.800.000 auditeurs /personnes sur 1 mois.	Proposer un programme radiophonique sur une période d'au moins 6 mois pour plus de compréhension des auditeurs des thèmes sur l'agroforesterie et le code forestier

Résultats

A l'issue de cette mission de sensibilisation, les résultats suivants ont été obtenus :

- **01** une réunion publique de sensibilisation dans 03 villages de 02 sous-préfectures de la région organisée sur la SPREF, le code forestier et l'aménagement des agro forêts ;
- **03** présentations théâtrales effectuées ;
- **09** focus groups animés avec (groupe de jeunes, de femmes et de personnes âgées) ;
- **100** exemplaires du nouveau code forestier distribués ;
- **200** Affiches collées et distribuées ;
- **200** Dépliants distribués ;
- **300** Tee-shirts distribués aux populations ;
- **1164** personnes recensées sur les listes de présences au cours des différentes réunions publiques de sensibilisation pour les trois (03) localités

Compte tenu des indicateurs de départ et de l'objectif global de cette campagne (**1.000 personnes soit 400 femmes et 600 hommes**), les résultats attestent que IDEF a mené cette activité de sensibilisation avec succès en particulier au vu de nombre de personne touché directement (**1.164 personnes**). Le nombre de personne touchée directement correspond au nombre de personne enregistrée sur les listes de présence lors de la sensibilisation.

Livrables

Les livrables suivants produits à l'issue de la mise en œuvre des actions sur le terrain sont disponibles. Ainsi :

- 01 spot radio de sensibilisation axé sur la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PPREF), le Code forestier et l'aménagement des agro-forêts conçu et diffusé sur une période d'un mois ;
- 100 exemplaires du code forestier distribués ;
- 200 affiches, une banderole, 1 kakémono, 200 dépliant, 300 tee-shirts axés sur la disparition de la forêt et ses conséquences ;
- 01 sketch mis en scène par une troupe de théâtre pour la promotion du cacao sans déforestation et la protection des forêts ;
- 03 réunions publiques sensibilisation ayant touché 1164 personnes directement à Zéaglo, Beoué et Konankro ;
- 09 focus groupes réalisés avec des recommandations précises formulées.

4. Leçons apprises

Les principales leçons apprises lors de cette session de sensibilisation sont les suivantes :

- **L'implication des radios locales a permis de toucher un plus grand nombre de personnes, au-delà des activités menées directement dans les villages.**
- **Face aux tensions et aux idées préconçues des populations, les prestations théâtrales ont facilement permis de faire passer les messages dans une atmosphère de détente tout en suscitant la réaction et l'ouverture des plus réfractaires**
- **Il y a une réelle nécessité de sensibiliser les communautés sur le cadre réglementaire en matière forestière mais aussi sur l'importance de la forêt pour eux en tant qu'agriculteur.**

5. Enseignements pour d'autres projets de sensibilisation en milieu rural

- **Renforcement au maximum les capacités de autorités locales avant la tenue des activités de sensibilisation afin de rendre efficace leur implication. L'administration forestière a une bonne connaissance des forêts et des zones de peuplement et les sous-préfets qui sont plus proche des communautés.**
- **Il est très essentiel pour les localités à tension intercommunautaire de tenir au préalable des pourparlers afin de s'entendre sur l'organisation des activités de sensibilisation, ce qui permettra d'assurer une forte mobilisation.**

6. Obstacles et difficultés rencontrées

La campagne de sensibilisation a été organisée dans 3 localités sur 3 jours. C'est-à-dire 1 jour par localité. Ce qui n'a pas permis d'avoir des temps d'échange plus long avec les communautés. Les focus group où certaines personnes se sentent plus à l'aise pour s'exprimer ont été par exemple raccourci.

L'autre difficulté concerne les moyens financiers. En effet, lors des échanges de préparation, certaines communautés ont suggéré de mobiliser les communautés d'autres villages proches des villages retenus pour la sensibilisation. Une très bonne idée mais qui impliquait des moyens financiers supplémentaires. Compte tenu du budget limité, cette proposition n'a pu être pris en compte. Ce qui a été mal vue par les communautés de ces villages. Par exemple, les communautés de Ziglo, un village près de Zéaglo ont envoyé deux représentant lors de l'étape de Zéaglo pour exprimer leur mécontentement parce que leur doléance de mettre à disposition 2 camions pour les transporter n'a pas été pris en compte.

Enfin, à Béoué, la période de la sensibilisation a coïncidé avec les funérailles du Chef de village. En effet, décédé

quelques semaines plutôt, l'enterrement du chef était prévu dans la même semaine que la sensibilisation. Cette situation a profondément impacté la sensibilisation dans cette localité où la mobilisation a été la plus faible parmi les 3 localités où nous avons mené la sensibilisation.

7. Recommandations

1. Continuer les actions de sensibilisation des populations à proximité et à l'intérieur de la forêt classée de Goin-Débé ;
2. Etendre la sensibilisation aux autres localités de la région et dans les autres régions également ;
3. Poursuivre la sensibilisation à travers les médias locaux notamment ;
4. Former des relais communautaires qui vont agir comme des points focaux pour une sensibilisation permanente sur le terrain ;
5. Appuyer l'administration forestière locale pour qu'elle soit en mesure d'accompagner les communautés dans leur volonté de s'engager dans la création de forêts individuelles ou communautaires.

Mesures pour s'adapter à la Covid-19

Afin de prendre en compte les mesures de lutte contre la Covid-19 engagées par les autorités au niveau national, les activités de sensibilisation ont été adaptées sur le terrain. Ainsi, des masques et des gels hydro-alcooliques ont été achetés et distribués aux populations à chaque activité dans les différentes localités et les gels hydro-alcooliques ont servi à désinfecter les mains. Vu que les activités rassemblaient du monde, ces mesures ont été prises pour respecter les mesures barrières préconisées par les autorités et contribuer à la lutte contre la propagation de la Covid-19 en Côte d'Ivoire.

Conclusion

Le projet « Sensibilisation des populations de la région du Cavally sur la mise en œuvre de la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts et le code forestier » s'est déroulé du 22 au 24 dans 03 localités identifiées à proximité et à l'intérieur de la forêt classée de Goin-Débé dans la région du Cavally.

Au total, **1164 personnes** ont été directement touchées et ont pris part aux différentes séances de sensibilisation des trois localités identifiées en l'occurrence Konankro, Béoué, Zéaglo. La répartition des participants par genre pour l'ensemble des trois localités montre un taux global de **74.8 % d'hommes** soit **871 personnes** et **25.2 % de femmes** soit **293 personnes**². Les hommes ont été les plus nombreux à ces activités de sensibilisation.

Tout au long de la mise en œuvre du projet, IDEF a bénéficié du soutien du MINEF dans la planification, la conception et le développement d'outils de communication. Le MINEF a également pris une part active à la mise en œuvre des activités sur le terrain à travers les missions de sensibilisation dans les localités identifiées. Ce travail d'équipe a facilité la coordination et l'implémentation du projet.

² Cf. fiche d'émargement et présence

Annexes

Tableau 4: Chronogramme des activités

Résultats	Activités	Livrables	Périodes	Lieu
Résultat 0 : La démarche méthodologique et le chronogramme sont validés et disponibles	Activité 1 : Organiser une réunion de cadrage	Plan de travail validé	Novembre 2021	En ligne
	Activité 2 : Organiser des consultations avec le PNUD et le MINEF	Compte rendu de consultation	Novembre 2021	En ligne
Résultat 1 : Les localités et populations cibles de la sensibilisation sont clairement identifiées	Activité 1 : Réaliser une mission de cadrage et d'analyse situationnelle	Rapport de mission diagnostique	08 au 12/02/2022	Localités de Zéaglo, Beoué et Konankro
Résultat 2 : La stratégie de communication de la SPREF et le code forestier est finalisée et les outils développés	Activité 1 : Finaliser la stratégie de communication de la SPREF et le code forestier	Stratégie de communication de la SPREF et le code forestier validée	15/02/2022	En ligne
	Activité 2 : Concevoir et produire les outils de communication	Outils et supports de communication conçus		
Résultat 3 : Les communautés des localités identifiées de la région du Cavally sont mieux informées sur la mise en œuvre de la SPREF et le code forestier et leurs perceptions, améliorées	Activité 1 : Réaliser une campagne dans les médias (radio locale)	Supports médias	Du 22 au 24/02/2022	Localités de Zéaglo, Béoué et Konankro
	Activité 2 : Organiser des séances de sensibilisation de proximité dans trois localités à proximité de la forêt classée de Goin-Débé	Termes de référence ; Rapport de mission et Recommandations		Zéaglo, Béoué et Konankro
Résultat 4 : La communication sur la mise en œuvre de la SPREF et le code forestier est renforcée	Activité 1 : Poursuivre la communication sur la SPREF et le code forestier à travers la radio locale choisie	Emission-Radio live rediffusée	25 février 2022	Radio la voix de Cavally

IDEF, au service des communautés et de la Forêt

Cocody-les-Deux-Plateaux, quartier Djibi, Ilot N°3471, Lot N°280, 2ème étage de l'immeuble en face du Stade d'Angré, BP 518 Abidjan 27, Téléphone : 0749102193 – 0140738175, e-mail : contact@ongidef.org

Tableau 5: Calendrier des activités dans les localités sensibilisées

Région	Départements	Sous-préfectures	Localités sensibilisées	Dates	Activités effectuées
Cavally	Guiglo	Zéaglo	Zéaglo	22/02/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la SPREF et le code forestier • Prestation de théâtre • Focus groups
			Béhoué	23/02/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la SPREF et le code forestier • Prestation de théâtre • Focus groups
	Taï	Zagné	Konankro	24/02/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la SPREF et le code forestier • Prestation de théâtre • Focus groups

IDEF, au service des communautés et de la Forêt

Cocody-les-Deux-Plateaux, quartier Djibi, Ilot N°3471, Lot N°280, 2ème étage de l'immeuble en face du Stade d'Angré, BP 518
Abidjan 27, Téléphone : 0749102193 – 0140738175, e-mail : contact@ongidef.org

Quelques temps forts de la sensibilisation



Figure 2: une vue des participants à la sensibilisation - Konankro, 24 février 2022



Figure 3: Explication de la politique forestière et du code forestier - Konankro, 24 février 2022

IDEF, au service des communautés et de la Forêt

Cocody-les-Deux-Plateaux, quartier Djibi, Ilot N°3471, Lot N°280, 2ème étage de l'immeuble en face du Stade d'Angré, BP 518
Abidjan 27, Téléphone : 0749102193 – 0140738175, e-mail : contact@ongidef.org



Figure 4: Une vue des participants à la sensibilisation - Zéaglo, 22 février 2022



Figure 5: La libation par la chefferie pour l'ouverture de la sensibilisation - Béoué 23 février 2022